



Extrait du registre des délibérations Réunion du 28 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit novembre à 18 heures 30, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 19 octobre 2017.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINÉ
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait excusé :

Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

N° 2017-13

OBJET : ADHESION A UN ORGANISME PROFESSIONNEL SUPPLEMENTAIRE

Pour inscrire le lieu dans les réseaux nationaux existants, mais aussi pour la réalisation de sa promotion sur le territoire, il est demandé au Conseil d'Administration du Gueulard Plus d'approuver l'adhésion au réseau spectacle musical jeune public « RAMDAM ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE l'adhésion au réseau spectacle musical jeune public « RAMDAM »

AUTORISE le Président ou son représentant à notifier par écrit la présente délibération à RAMDAM

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 30 novembre 2017
Le Président,

Moreno BRIZZI